

Accompagnement au Projet professionnel

- Définir la nature du besoin
- Informer des conditions de l'accompagnement
- Vérifier le caractère volontaire du demandeur
- Valider la convention d'accompagnement

**Phase 1 :
ACCUEILLIR**

- Passer le test de Personnalité
- Passer le test Compétences
- Passer le test Culture Générale
- Répondre au questionnaire professionnel

**Phase 2 :
TESTER**

- Restituer l'intégralité des tests
- Analyser ensemble des résultats
- Définir et valider la personnalité et le potentiel du demandeur
- Amorcer la réflexion sur le projet professionnel

**Phase 3 :
ANALYSER**

- Déterminer ensemble le projet professionnel
- Etablir le plan d'action des démarches à réaliser
- Valider l'ensemble des composantes

**Phase 4 :
ACTIONNER**

- Etablir le rapport de synthèse écrit
- Expliquer le contenu du rapport
- Valider les résultats et le plan d'action

**Phase 5 :
RESTITUER**

- Permettre un suivi à la demande en fonction des sollicitations du demandeur
- Assurer un soutien moral et technique
- Garantir l'aboutissement du projet

**Phase 6 :
SUIVRE**

1heure30

2 heures

Crédit de 3, 5, 8 ou 10 heures à utiliser dans les 6 mois

6 heures réparties sur 3 à 9 semaines

De 1 à 6 mois suivant le crédit de suivi